

#### OBJECTIFS

- connaître et comprendre :
  - la situation foncière du bassin versant des UsseS
  - les outils disponibles pour une stratégie foncière efficace
  - les avancées du Syndicat en la matière

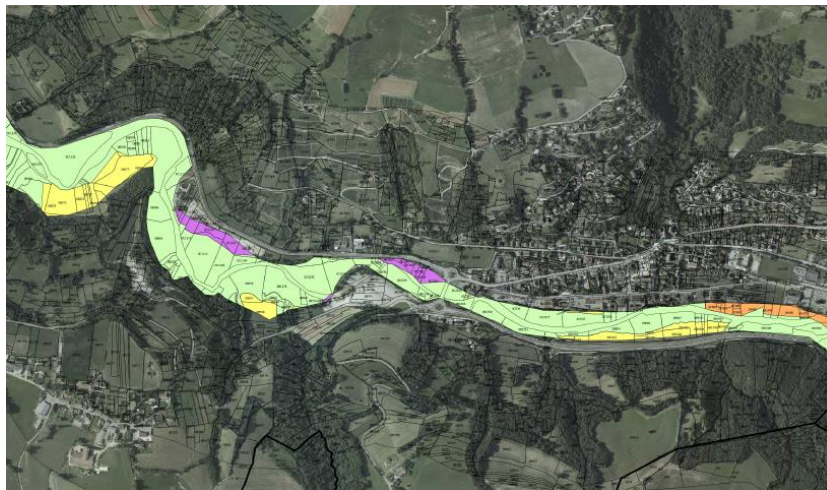
#### PROGRAMME

La maîtrise foncière est un préalable à toutes actions publiques pour l'entretien, la gestion, la restauration des milieux aquatiques. Le Syndicat est amené à rencontrer et à tisser des liens particuliers avec les propriétaires, le plus souvent privés. Cela nécessite de bonnes connaissances de l'état parcellaire en bord de rivière et du panel d'outils disponible pour pouvoir engager des actions.

Lors de cette séance, nous exposerons un état des lieux du parcellaire (privé et public) au bord des cours d'eau et en zones humides. Puis, nous aborderons les notions et concepts liés au foncier pour faciliter les opérations en milieux aquatiques.

Enfin, il sera fait état des avancées du Syndicat et des perspectives pour les prochaines années.

**Mot clés :** indivision, convention d'usage, Déclaration d'Utilité Publique, Obligations Réelles Environnementales, animation foncière, dureté foncière



## MODALITES DE PARTICIPATION

Cette séance est ouverte aux élu-es titulaires et suppléant-es du Syndicat de Rivières les UsseS, aux Présidents, Vice-Présidents à l'environnement, aux DGS et techniciens référents des intercommunalités membres du Syndicat de Rivières.

En amont de la séance, les auditeurs ont la possibilité de poser des questions par E-mail sur la thématique de la séance. Ce mail est à adresser à l'agent du Syndicat en charge de l'animation de la séance (cf. document en annexe).

Pour faciliter l'accès à la conférence, il est souhaitable que les personnes désireuses de suivre la séance adressent un mail au préalable à l'agent référent de l'animation, du Syndicat (cf. document en annexe).

## ASSISTER A LA CONFERENCE

L'outil utilisé par le Syndicat de Rivières les UsseS pour la tenue de la visio-conférence est K-Meet. Cet outil repose sur des échanges à travers le web. Il n'y a donc pas besoin d'installer un logiciel sur votre ordinateur, ni de créer un compte. Tout se passe depuis le navigateur web. KMeet est une application développée par Infomaniak et les serveurs sont sécurisés en Suisse.

### 1-Prérequis :

- Disposer d'un ordinateur avec microphone externe et une caméra (si possible)
- Utiliser un casque ou des oreillettes pour éviter les échos
- Disposer d'une connexion Internet avec un débit important, le mieux étant la fibre ou la 4G via le partage de connexion de votre téléphone portable. Une connexion internet par câble Ethernet (en filaire) est préférable au WIFI.
- Pour KMeet, le navigateur web recommandé est GOOGLE CHROME (recommandation d'Infomaniak).

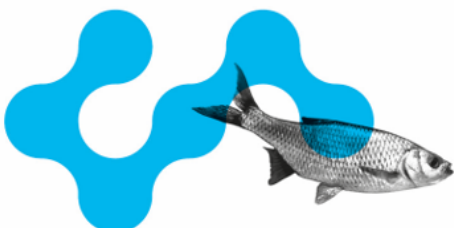
### 2-Préparation :

- Evitez d'autres usages concurrents de votre connexion Internet. En particulier, assurez-vous que : votre boîtier (box) TV est éteint et que personne n'utilise simultanément votre connexion Internet pour regarder une vidéo en ligne, jouer à un jeu en ligne ou transférer des fichiers (effectuer des téléchargements).
- Si votre appareil est ancien ou peu puissant, fermez toutes les autres logiciels et tous les autres onglets de votre navigateur web. Durant la réunion, surveillez toute surchauffe ou ralentissement anormal. Si c'est le cas, votre ordinateur n'est pas assez puissant pour supporter une visio-conférence.
- Placez-vous confortablement, dans un endroit calme, lumineux (mais pas en contre-jour).

### 3-Démarrage de la réunion :

- Rejoignez la réunion à partir de 19h30 (30 min avant l'heure de démarrage pour régler les éventuels soucis de connexion) en cliquant directement sur le lien OU recopiez le dans votre navigateur web (de préférence GOOGLE CHROME) :

<https://kmeet.infomaniak.com/dwgnvducgwgcmtx>



- Autorisez l'accès de KMeet à votre caméra et votre microphone
- Veuillez inscrire vos Nom, Prénom pour une meilleure reconnaissance
- Vous pouvez assister à la réunion
- Coupez votre caméra. A plus de 10 participants, KMeet utilise trop de bande passante internet et la réunion serait trop ralentie, avec des images floues.
- Durant la réunion, suivez les instructions du Syndicat pour bien entendre et prendre la parole.

## REDIFFUSION ET BILAN

### **Vous pouvez consulter les documents de la séance :**

Sur le site internet du Syndicat : [www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com) rubrique Espace Documentaire, Séances d'information – dossier SEANCE-6-Maitrise foncière

Cette séance fut ouverte aux élu-es titulaires et suppléant-es du Syndicat de Rivières les UsseS, aux Présidents, Vice-Présidents à l'environnement, aux DGS et techniciens référents des intercommunalités membres du Syndicat de Rivières. 8 personnes se sont connectées le jour de la séance et ont pu suivre la présentation.

Il y a eu des compléments d'informations dont :

- **le Syndicat a-t-il eu recours au bien sans maitre ?**

La réponse est non pour l'instant

- la mise en place d'une veille foncière pourrait être intéressante pour le Syndicat
- le Syndicat pourrait se rapprocher de la SAFER pour connaître leurs actions et si les deux structures peuvent travailler ensemble
- le Syndicat pourrait se rapprocher d'autres collectivités qui ont déjà expérimenté les ORE. Il y a un besoin de retour d'expérience sur cet outil.

